

23 909 291 €

En tenant compte de l'excédent de fonctionnement de l'année 2006 qui s'élève à 3 569 089 €, la part prévisionnelle affectée à la section investissement 2007 atteint 3 737 184 €.

Un budget, des projets !

Le Budget 2007 du Sud Grenoblois s'élève à plus de 23 millions d'euros et a pour ambition de répondre aux attentes des habitants et aux enjeux de demain. Entièrement autofinancé, le budget fait apparaître des dépenses maîtrisées et un faible endettement.

1. Comment présenteriez-vous ce budget ?

Norbert Grimoud : il faut "réagir et construire". "Réagir" tout d'abord car nous devons regarder les difficultés en face et les traiter avec courage et détermination. Au-delà des conséquences sociales causées par la fermeture de Polimeri, cette situation fait naître de légitimes interrogations sur nos marges financières qui sont affectées, sachant que la taxe professionnelle représente 60% des recettes de fonctionnement. Et cette perte avoisinera les 800 000 € pour le Sud Grenoblois et près de 500 000 € pour les communes !

développement de l'offre de transports, du logement et du tourisme ainsi que le respect de notre environnement sont nos axes prioritaires pour demain.

Alain Berhaut : les acquisitions foncières sont essentielles afin de créer des zones d'activités et dynamiser encore un peu plus notre territoire. L'objectif est de renforcer l'économie et tenter de faire face à la fermeture de Polimeri. Une évolution favorable de la taxe professionnelle sera la clé des ressources futures de notre collectivité et donc d'ouverture à de nouvelles compétences pour les années à venir. C'est bien la seule piste possible.

Alain Berhaut : la perte de cette taxe professionnelle pose problème et s'inscrit dans un contexte plus large d'inquiétudes face à l'avenir de la filière chimie sur notre territoire. Concernant le budget de fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes mais les marges financières restent cependant limitées. Toutefois, notre budget se veut à la fois serein, compte tenu des excédents cumulés des années précédentes, et aussi offensif au regard des investissements importants à réaliser et des besoins de renforcement du personnel de la communauté de communes.

3. Quels sont les enjeux de demain ?

Norbert Grimoud : notre désir de changement et d'adaptation passe aussi par des actions nouvelles en faveur des habitants qui souhaitent que notre collectivité réponde au mieux à leurs attentes. Le développement des services à la population et tout particulièrement à la petite enfance et aux personnes âgées en sera un élément moteur. Réunis autour de ces idées fortes, nous étudions actuellement l'extension de nos compétences.

Alain Berhaut : les services à la population vont permettre par exemple de répondre à des attentes concrètes des habitants. Le Sud Grenoblois travaille déjà sur ces questions afin d'élargir son éventail de compétences et proposer en lien avec toutes les communes des crèches ou d'autres services. Il n'est pas inutile de commencer à réfléchir sur ce point et de mettre en perspectives de nouvelles réalités pour la collectivité et les habitants. Le développement des transports sera enfin un élément primordial pour le Sud Grenoblois au même plan que le développement économique et la construction de logements. Cela ne veut pas dire que le reste ne compte pas, mais les actions dans ces domaines seront, à mon sens, décisives.

3 questions à ...



Norbert Grimoud, président du Sud Grenoblois & Alain Berhaut, vice-président chargé des finances

A retenir...

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) :

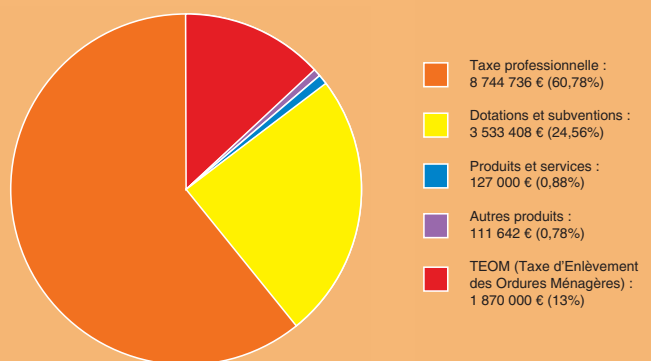
La réorganisation des tournées de ramassages des ordures ménagères a dans certains cas engendré des réductions de passages. Cette réduction vise à limiter les coûts du service et donc l'augmentation de la taxe.

Un plan logement sur trois ans et une politique de développement des logements sociaux.

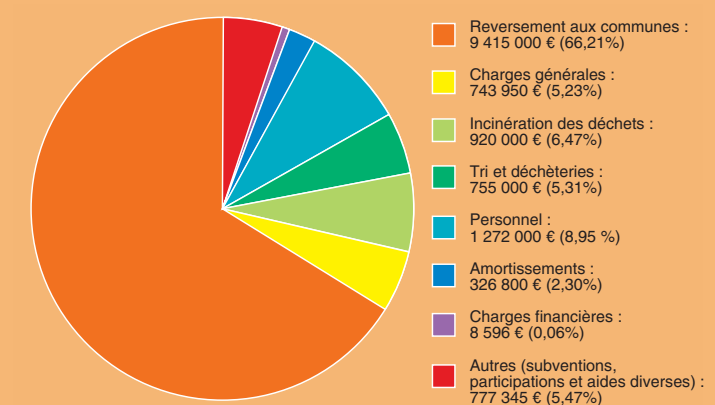
- Des programmes d'investissements importants :
- Acquisitions de terrains en vue de créer et installer des zones d'activités
- Aménagements des abords du lac de Laffrey
- Participation à une étude sur le risque des Ruines de Séchilienne
- Création de parcs-relais
- Amélioration des conditions de tri
- Création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage...

FONCTIONNEMENT 17 955 875 €

Les recettes :



Les dépenses :



INVESTISSEMENTS 5 953 416 €

Les principaux programmes...

Développement économique	En €
Acquisitions foncières	600 000
Création de la Zone d'Activités Alliance à Vizille	535 000
Aménagement de la Zone d'Activités de la Plaine à Champ-sur-Drac	155 000
Aménagement de la Zone d'Activités de Cornage à Vizille	458 465
Signalétique des Zones d'Activités	20 000
Création d'un hôtel d'entreprises à Jarrie	390 000
Signalétique touristique	5 000
Aménagement de l'aire de repos du Saut du Moine	9 536
Acquisition d'une presse à huile	55 000
Etude sur le moulin de Tavernolles	20 000
Signalétique des sentiers	12 000
Aménagement des abords du lac de Laffrey	150 000

Aménagement

Participation aux études de projet d'une galerie hydraulique dans le cadre du risque des Ruines de Séchilienne	155 000
Signalétique du territoire	90 000
Aménagement des entrées du territoire	90 000

Transports et déplacements

Etude pour la création d'un parc-relais au Pont de Champ	4 000
Création d'un parc-relais à Vizille	275 000
Création du parc-relais Tavernolles à Brié-et-Angonnes	96 258

Déchets

Acquisition d'un compacteur à déchets (Vizille, place du marché)	20 000
Acquisition de containers et de colonnes de tri	82 000
Signalétique déchèteries	9 683
Aménagement du quai de transfert de Vaulnaveys-le-Haut	112 000

Habitat et cadre de vie

Création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Vizille	815 000
--	---------

Autres

Etude pour la création d'ateliers techniques	50 000
--	--------

